

EE PU AMEEDD DUNOIS
Conseil d'Ecole
Vendredi 24 juin 2022 à l'école Dunois

Présents :

Enseignants : Mmes Golinval, Ramillon, Rousseau Taburet, Saïdane, Ghézal, Voudon (directrice), Antoinat, Durand, Vorger et Mrs Frescaline, Barreau et Bonnot.

Représentants des parents d'élèves :

Pour la liste ARPE : Mmes Ndiaye, Boivin.

Parents indépendants : Mmes Zoubir, Ben Aissa, Dali

Absents excusés : Mme Techer (Inspectrice de l'éducation nationale), Mme Sillard (enseignante), Mmes Hudelot, Jacquelin (ARPE)

Absents : Mr Normand (conseiller municipal)

Secrétaire de séance : Mme Ramillon

La directrice ouvre le conseil d'école à 18h10. Elle rappelle les points à l'ordre du jour, précisant que certaines réponses à des questions soulevées par les représentants des parents seront abordées plus tard lors du conseil d'école.

1. Bilans 2021-2022.

Sanitaire.

Nous n'allons pas refaire toutes les périodes. Les écoles sont à l'image de ce qui se passe dans la société. Aujourd'hui le protocole en place indique seulement un courrier avertissant d'un cas covid, demande la réalisation d'un auto-test à J +2. La personne malade doit rester isolée de 5 à 7 jours.

Les gestes barrières encore en place sont : le lavage des mains, l'aération des locaux et la désinfection une fois par jour.

Les campagnes de tests salivaires ne sont pour le moment pas renouvelées.

Question de parents d'élèves : est-ce que des tests salivaires ont été faits en mars à Vallou ?

→ Oui. Les autorisations avaient été conservées. Elles ont été données au laboratoire.

L'équipe remercie encore les familles de leur compréhension et leur adaptation aux divers protocoles.

Dispositifs d'aides aux élèves.

APC. Cette année 118 élèves ont bénéficié de l'Aide Pédagogique Complémentaire menée par les enseignants.

Question. Nous avons également vu lors du dernier conseil que les élèves inscrits en APC ne pouvaient pas réintégrer l'accueil périscolaire le soir. La Ville devait régler ce problème. Une solution a-t-elle été trouvée ?

→ La mairie est revenue sur sa décision.

Vacances apprenantes. Suite à la proposition du conseil des maitres, 15 élèves vont suivre du 24 au 30 août les matinées du dispositif vacances apprenantes. Pour rappel, il s'agit de proposer aux élèves identifiés, du CP au CM2 selon des critères pédagogiques, de participer à des matinées mêlant reprise du travail scolaire et pratique d'un sport ou de l'art visuel.

Parents d'élèves : les parents ont-ils accepté ? → Oui, en grande majorité.

Parents d'élèves : ça ne se passe que la matinée ? → Oui, sur deux temps : un temps de travail scolaire, un temps sportif ou artistique.

Parents d'élèves : est-ce financé par l'éducation nationale ? → Oui, avec l'aide matérielle des municipalités.

Projets.

Projets musicaux. Ils se sont donc déroulés toute l'année et se terminent par des représentations devant les familles. Une représentation par cycle.

Question. Spectacle de fin d'année : Les dates et horaires sont-ils fixés ? Prévoyez-vous un moment d'échange avec les parents à la fin du spectacle sous forme d'un « goûter »

→ réponse donnée avant le conseil d'école par une invitation donnée aux parents. Nous n'avions pas prévu de « goûter » mais depuis les parents de l'association l'ARPE se sont proposés d'offrir un verre d'accueil.

Parents d'élèves : dans le mot donné aux parents est indiqué que l'enfant doit être accompagné de 2 adultes, qu'en est-il des petits frères et des petites sœurs ? → Ils peuvent accompagner

Projets prévention.

→ Action avec la ligue du cancer, qui concerne le CM2 A et B : les élèves ont reçu l'agenda pour lequel ils ont participé à l'illustration en fonction du thème de prévention de la classe.

Des agendas ont aussi été offerts pour les futurs CM2. Ils seront distribués à la rentrée dans les classes de CM2.

→ Permis piéton. Tous les élèves de CE2 ont obtenu leur permis piéton qui leur a été signé et remis par le maire en personne accompagné de son élu à la sécurité et du chef de la police municipale.

→ Permis vélo, destiné aux classes de CM2. Cette opération s'est tenue en deux temps. Une partie pratique pour laquelle les élèves devaient réaliser un parcours en vélo. Ce parcours reprenait des situations que les enfants peuvent rencontrer dans la rue. Une seconde partie, plus théorique, reprenait les règles de la sécurité routière.

6 élèves, ayant obtenu les meilleurs scores, ont été sélectionnés pour la finale municipale qui s'est déroulée à l'école Bois Clary. Un de nos élèves est arrivé parmi les trois premiers à participé à la finale départementale.

Liaisons

GS /CP pour les 2 sites il y a eu la même organisation. Accueil de petits groupes pour un travail commun avec les GS. Les élèves de CP aidant un élève de GS. Il y a aussi eu des temps de jeux entre les CP et GS.

Question 4. Liaison GS/CP : Retour sur les 2 journées de rencontre.

Madame Golinval, enseignante de CP présente la liaison. Les élèves de grande section de Savereau sont venus à Vallou : les enfants étaient dans la classe par binômes, ils ont vécu une situation de CP, pour les projeter dans la vie d'un élève de CP.

Une séance de lecture type a été menée : son, syllabe, mot, phrase : le déroulement d'une séance type de début de CP.

Ils ont fait ensuite un peu de calcul mental (jusqu'à 30), ont écrit une mini histoire avec les CP. Pour finir afin de détendre les élèves qui étaient les plus intimidés ils ont dansé (APQ) puis ils ont visité la cour, les sanitaires, la cantine...

Madame Ramillon confirme les mêmes déroulés pour le site Dunois.

Question 5. Quand est prévue la réunion collective des futurs CP ? → Le jeudi 30 juin, à 18h00 sur le site Dunois.

CM2/ Collège.

Il y a eu une liaison axée sur la pédagogie. Nous tentons d'harmoniser nos pratiques autour de la lecture fluente, de la résolution de problèmes et sur le climat scolaire, sur des points de prévention ou de prise en charge de situation d'intimidation.

Les élèves et leurs enseignants ont été invités à une visite du collège, avec un temps d'échange avec madame Holmes, la principale.

Question 6. Quand les visites et échanges avec parents et élèves sont-elles prévues ?

La principale m'a indiqué qu'une réunion sera organisée dans les premières semaines de la rentrée, le même jour pour les parents des 6^{èmes} et 5^{èmes} ce qui pourra donner lieu à des échanges.

Parents d'élèves : est-ce que tous les élèves vont au collège Dunois ? → Oui, sauf en cas de demande de dérogation par les familles.

E.P.S. Les élèves de tous les cycles ont pu suivre des séances de savoir nager à la piscine de Boissy. Il y a actuellement un problème avec le transporteur, ce qui a entraîné des annulations sur la dernière période. Nous n'avons pas d'information sur les raisons de ces annulations. Il y a aussi un déficit de maîtres-nageurs, les collègues prennent en charge des groupes.

Question 1. Avez-vous eu assez d'accompagnateurs pour les séances de piscine et pour les sorties ? Pour l'année prochaine, peut-être que vous pourriez demander en début d'année quels sont les parents qui pourraient se rendre disponible pour les sorties (piscine ou autre) sur quel jour de la semaine, en matinée ou après-midi.

→ Il nous a manqué des accompagnateurs sur des séances de piscine. Votre proposition de faire un premier relevé des disponibilités dès le début d'année ne semble pas, selon nous, appropriée à notre situation. Nous ne connaissons pas nos créneaux piscine, les projets, les sorties... Nous voulons éviter de mettre une pression sur les familles qui pourraient se sentir obligées à chaque demande, alors que tout le monde peut avoir un planning qui évolue. Par contre, nous conservons la proposition faite lors du dernier conseil : mieux expliquer le rôle de l'accompagnateur, selon le contexte. (La piscine, une sortie)

Parents d'élèves : le diplôme savoir nager c'est juste en CM 2 ? → Oui, s'ils ne l'ont pas au CM 2 ils le repasseront au collège

Parents d'élèves : il paraît que des séances ont été annulées, est-ce le cas à Vallou également ? --→ non juste à Dunois

Parents d'élèves pourquoi n'avons-nous pas eu les informations ? → Parce que cela est géré par la piscine et le Grand Paris. La communication s'arrête à l'information du non passage des cars, les raisons ne sont pas communiquées.

Parents d'élèves : sur quel site est-ce qu'il manque des accompagnateurs ? → Les 2

La directrice indique que les parents accompagnateurs lors des séances de piscine doivent attendre aux portes de la piscine, ils n'accompagnent pas jusqu'au bassin.

Parents d'élèves : la présence d'accompagnateurs est-elle obligatoire ? → Non

Parents d'élèves : une représentante soumet l'idée que des parents se portent volontaires pour être accompagnateur en réserve. Le problème c'est que les annulations de la part des familles se font parfois le matin ou la veille au soir. Le temps manque pour réagir. Elle indique également que cela est moins gênant pour les grandes classes que pour les plus petites

Projet de fin d'année

Remise des livres. Les élèves de CM2 ont reçu un livre offert par la municipalité.

Olympiades. Comme l'an dernier nous proposerons aux élèves deux demi-journées de type olympiade. Un roulement sur des ateliers sportifs.

Quand auront lieu les Olympiades ? Avez-vous besoin de parents volontaires ? → Elles se dérouleront le 4 et 5 juillet. Nous n'avons pas besoin de parents, merci de la proposition.

Parents d'élèves : Le Conseil municipal pour enfants est-il organisé ? → Oui pour et par les CM1 et CM 2

Parents d'élève : est-ce qu'ils vont au Sénat ? → Cela dépend du projet, c'est la municipalité qui s'occupe de ce dispositif.

2. La coopérative scolaire.

Solde à ce jour : 11 506,73

Les recettes : Appel coop 2 = 1 717 euros

La vente des photographies = 1 621 euros.

Don de l'association l'ARPE = 250 euros.

Nous avons sollicité la mairie pour la subvention = 1 449 euros → Nous avons pour projet l'achat de matériel de sport.

L'an dernier, la subvention était destinée à la réalisation de la fresque de Vallou qui est sur le point d'être terminée.

La coopérative scolaire a pu financer entièrement les sorties scolaires de fin d'année, ainsi qu'une partie de la facture du transporteur. Deux journées sorties restent encore à payer. Deux classes sont allées au parc des félins, d'autres classes sont allées au zoo de Thoiry, et d'autres classes doivent se rendre au cirque à Jablines.

Le conseil des maitres a aussi décidé d'acheter un ou deux jeux de société pour les classes.

La mandataire sollicite la présence d'un parent élu à la rentrée pour valider et clôturer les comptes de la coopérative.

Question. La coopérative peut-elle acheter des manuels scolaires ? Il y a sur le site OCCE 94, la listes des achats autorisés, tolérés et interdits. La coopérative ne peut se substituer à la dotation de la mairie.

3. Rentrée 2022-2023.

Effectif à ce jour : 333 élèves, à répartir sur 13 classes. Il y a donc une fermeture d'une classe. Une moyenne de 25,6 élèves par classe.

Parents d'élèves : Est-ce que Dunois est en ZEP ? → Non

Parents d'élèves : Quel est le nombre maximum d'élèves par classe ?
→ Il n'y en a pas, tant que l'on ne dépasse pas une moyenne de 27 par classe.

Question 7. Rentrée 2022 : Avez-vous le projet de structure des classes (pas des élèves) ? Savez-vous s'il y aura des changements dans l'équipe pédagogique, en dehors du départ à la retraite de Mme Roure ?

L'équipe reste sensiblement la même, il manque deux personnes à ce jour. (Des personnes nommées mais en arrêt, donc il faut nommer des

Dunois
CP : 24
CP/CM1 : $10/15 = 25$
CE1 : 25
CE2 : 26
CE1/CE2 : $9/17 = 26$
CM1 : 26
CM2 : 27
CM1/CM2 : $11+16 = 27$
CM1/CM2 : $11+16 = 27$
Vallou
CP : 25
CE1 : 24
CP/CE2 : $10/16 = 26$
CP/CE2 : $10/16 = 26$

remplaçants) Comme les affectations peuvent s'annoncer jusqu'au 6 juillet, nous ne souhaitons pas annoncer du provisoire. Les profils des nouvelles personnes peuvent faire évoluer la distribution des classes.

Parents d'élèves : pourquoi n'y a-t-il pas une autre classe de CM 2 pur ? → Les chiffres ne le permettent pas. On fait en sorte que les conditions soient équitables, on fait au mieux.

Parents d'élèves : ça existe les CP/CE 2 ? Les enseignants y trouvent-ils leur compte ? → Il faut surtout que les enfants y trouvent leur compte.

Parents d'élèves : une classe de CP/ CM 1 cela fait un grand écart.

Concernant les rapprochements de fratrie : ce sujet est très sensible pour les familles dont les enfants sont à l'école Vallou.

1/Pouvez-vous nous communiquer le nombre d'enfants concernés par ce rapprochement ? → 4 demandes ont été faites.

2/ Quand les réponses seront elles données aux familles ? → L'information a été faite dès que la structure a été présentée et acceptée par l'inspectrice.

3/Dans la communication faite aux familles, vous expliquez que les rapprochements sont accordés à la condition que les effectifs de Dunois le permettent. Dans l'éventualité où plusieurs enfants doivent intégrer le même niveau et que les places sont insuffisantes, sur quels critères secondaires les demandes sont-elles étudiées ? → Seul le critère des effectifs est pris en compte et suffit à prendre une décision.

Madame Dali souhaite faire faire remonter à la mairie les points suivants :

- Les changements successifs de la carte scolaire mettent une pression sur les familles qui dès le mois de janvier doivent débiter de longues démarches pour demander et justifier des dérogations. Lorsque les familles font le choix de s'installer dans un quartier de la ville, plusieurs facteurs sont pris en compte notamment la proximité des écoles. La carte scolaire modifiée ne permet plus alors de bénéficier du cadre de vie choisi.

-S'ajoute à cela les demandes de rapprochements de fratrie entre les deux sites de l'école. Il faut trouver une solution pour que la gestion des trajets entre les deux sites ne soit plus une source d'angoisse ou une source de dépenses (frais liés au transport en bus).

Un parent d'élèves exprime sa crainte de laisser son enfant de CM 2 prendre le bus tout seul.

La directrice : il y a un personnel communal.

Parents d'élèves : matin et soir ? → Oui il les amène jusque dans l'école.

Parents d'élèves : Indique que le tarif est de 24€ par an pour le bus auprès de la Transdev

Parents d'élèves : où sont les informations officielles par rapport à ce bus ? → Il faut se renseigner auprès de la gare. C'est la Transdev qui gère.

Dotation de la mairie.

Cette année la dotation est de 11 194,03 €. Un budget ramette de papier estimé à 1 393,60€.

Il reste 9 800 € pour le reste des achats classes et bureau. Le conseil des maitres a décidé d'attribuer 26€ par élèves, pour les commandes de fournitures par les enseignants.

Parents d'élèves : les enseignants ont-ils les livres dont ils ont besoin ? → Il y a un budget, les collègues font leur commande. Quand il reste du budget des choix d'école sont faits, par exemple toutes les classes de CP et CE1 ont été dotées d'une méthode de lecture pour chaque niveau.

Une réunion de rentrée sera proposée le samedi 17 septembre, au matin pour le site Dunois ; le vendredi 16 septembre pour le site Vallou.

Election des représentants des parents d'élèves. Vote par correspondance proposé par la directrice.

Parents d'élèves : concernant les adresses électroniques : y a-t-il des mails qui ne passent pas ? → Parfois il faut regarder dans les spams.

Enseignant : il faut enregistrer dans les contacts, de cette façon les mails de l'école n'apparaissent plus dans les spams.

Parents d'élèves : il faudrait peut-être dire ceci aux parents en début d'année ? → Cela sera expliqué en réunion de rentrée.

4. Points de la mairie et réponses aux questions posées par les représentants des parents d'élèves élus.

Question 8. Certains parents ont pu constater une continuité des apprentissages lorsque certains enseignants ont été absents et non remplacés, les parents remercient l'ensemble de l'équipe pédagogique pour le travail qui a été fourni aux élèves concernés.

Question 9. Les problèmes informatiques sont-ils toujours d'actualité ?

→ Il y a eu un recrutement massif au service informatique et nous constatons une réactivité et une prise en charge plus rapide de nos problèmes.

Question 10. Pouvons-nous avoir un retour sur les effectifs du périscolaire accueil matin/soir + cantine, combien il y a d'encadrants, quels ont été les projets de l'année, comment se sont-ils déroulés ?

Réponse envoyée par Mme Pistoni.

Pour ce qui est des effectifs

12 le matin 160 à 190 le midi

Et une 30 aine le soir.

Les projets : le djembé, la fresque sur Vallou. Le gymnase une fois par semaine et le dojo tous les jours. La citoyenneté et sensibilisation sur le harcèlement, le tri sélectif, les dessins d'Harry Potter, les jeux de sociétés, le basket et jeux collectifs plus quelques activités manuelles. Le covid à évidemment comme tout le monde réduit les projets.

L'hiver il nous a manqué des salles et la cour est bien petite pour 190 enfants, heureusement nous tournons sur 3 services 1 en restauration un 2 groupe côté maternelle et le dernier dans la cour primaire.

Une enseignante donne les chiffres pour Vallou : il y a une dizaine d'enfants qui va au centre le matin et le soir également, à la cantine il y a entre 60 et 65 enfants, 65 maximum.

Question 11. La classe « antenne jeune » a-t-elle été équipée d'un moyen de communication ?

→ La mairie nous a fourni un téléphone portable le 6 avril.

Question 12. A l'heure actuelle aucun parent d'élève ARPE n'a manifesté le souhait le maintenir l'association des parents d'élèves pour la prochaine rentrée. Nous tenions à le faire savoir à l'équipe pédagogique.

→ Nous savons combien la vie associative souffre actuellement. Nous vous remercions d'avoir été présents cette année.

Parents d'élèves : l'étude est-elle maintenue l'an prochain ? → Cela dépend des enseignants volontaires, un retour sera donné à la rentrée.

Questions envoyées à la mairie.

- 1) Avez-vous trouvé une solution pour la reprise de l'étude pour septembre ?
- 2) Quel sera l'avenir de la classe « antenne jeune » pour la prochaine année scolaire ?
- 3) Le tableau d'affichage destiné aux associations de parents d'élèves n'a toujours pas été déplacé. Pourquoi ? Si trop de logistique, pouvez-vous fournir un nouveau tableau à mettre à côté du tableau d'affichage principal de l'école ? Quand le nécessaire sera-t-il fait ?
- 6) Quels sont les grands travaux de l'été prévus ? Avez-vous prévu un garage à vélo pour les enseignants et élèves, suite à la demande faite au précédent conseil ? Un brise-vue va-t-il être installé à l'annexe Vallou côté rue ?
- 7) Une solution a-t-elle été envisagée pour palier au stationnement sauvage et dangereux devant l'annexe Vallou, plusieurs fois constaté par les agents municipaux ?

Demande de l'école.

- Un panneau permettant d'identifier l'école primaire de l'école maternelle et du collège.
- Un panneau sur l'annexe Vallou, indiquant qu'il s'agit de l'école Amédée Dunois. (Annexe Vallou)
- Un parking vélo pour enseignants et élèves.
- Révision du budget transport (300 euros trop bas par rapport aux nouveaux tarifs)

Le représentant de la municipalité étant absent, les membres du conseil d'école vont demander que les réponses aux questions envoyées avant le conseil d'école soient communiquées avant la fin de l'année.

Madame Voudon remercie le Conseil et lève la séance à 19h30.

Pour le Conseil d'Ecole

La Directrice
Mme Voudon



La secrétaire de séance
Mme Ramillon

